



Les Hautes Terres d'Oc accueillent des médecins

Un territoire à la recherche de médecins

Notre territoire rural de moyenne montagne compte 21 000 habitants.

Aujourd'hui, 13 médecins exercent leur activité pour la plupart dans des Maisons de santé pluriprofessionnelles MSP.

2 médecins sont partis récemment à la retraite et 4 vont les suivre fin 2020 ou 2021.

Ainsi le territoire est à la recherche de 6 médecins dans les 2 ans qui viennent.

Dès à présent, nous souhaitons en accueillir 2, libéraux ou salariés.

Un territoire de santé structuré et solidaire

Nous sommes situés dans le Bassin de Santé Tarn Sud où sont implantés **l'hôpital du Pays d'Autan** et la **clinique du Sidobre**, dotés chacun d'un service d'urgence.

Notre territoire se situe pour la quasi totalité de sa superficie dans la Communauté Professionnelle de Santé **CPTS Sud Tarn**.

Hautes Terres d'Oc compte 4 Maisons de santé Pluriprofessionnelles neuves, confortables, accueillantes qui répondent aux attentes et besoins du public et des professionnels.

Ces MSP mono sites ou multi sites, sont implantées dans les villages de :

- ⇒ Brassac
- ⇒ Lacaune
- ⇒ Lacrouzette/Roquecourbe
- ⇒ Vabre
- ⇒ Un projet de MSP est en cours sur le secteur La Salvetat-Anglès-Fraïsse.

Nous recherchons des médecins libéraux mais sommes ouverts à envisager l'embauche de médecins salariés au sein d'un Centre de Santé Intercommunal.

Des infirmiers/ères, dentistes, diététiciennes, kinésithérapeutes, orthophonistes, podologues, ergothérapeutes, psychomotricien, ostéopathe, psychologue, sages-femmes exercent dans les MSP et vous accueilleront. Certaines MSP sont équipées en télémédecine. Parmi les médecins libéraux en activité, 4 sont maitres de stage universitaires.

Un système d'information partagée SIP est opérant sur l'ensemble des MSP.

Une qualité de vie liée à l'environnement naturel et à la présence de commerces, services et très haut débit

Situé au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, dans un environnement exceptionnel, les Hautes Terres d'Oc recouvrent des territoires aux visages multiples parsemés de lacs, rivières, ruisseaux, montagnes, forêts, sentiers de randonnées, parcours de VTT...Nous nous situons à 1 heure 30 de Toulouse et de Montpellier.

Les villages sont animés toute l'année grâce à une industrie insoupçonnée autour de petites entreprises qui travaillent le bois, le granit, le textile, qui produisent la fameuse charcuterie-salaison, le fromage ou qui embouteillent l'eau minérale. L'agriculture d'élevage emploie plus d'un millier de personnes.

Ces villages offrent une belle qualité de vie au quotidien grâce à l'implantation de commerces, artisanat diversifié, équipements de loisirs, associations sportives et culturelles multiples.

On y trouve tous les services de proximité pour tous les publics : crèches, micro crèches, centres de loisirs, écoles, collèges, Maison du Département du Tarn, sites de permanences et rendez-vous pour l'action sociale et médico-sociale du Département du Tarn et celui de l'Hérault , MJC, foyers ruraux, ludothèque, médiathèque, institut thérapeutique ITEP, service d'éducation spécialisée à domicile SESSAD, Centre Médico-Psychologique CMP, Maisons France Services, maisons de retraites, ESAT, établissements pour adultes handicapés vieillissants, Foyer Occupationnel Thérapeutique FOT, Foyer d'Accueil Médicalisé FAM, associations de maintien à domicile, SSIAD...

Des avantages financiers pour s'installer en Hautes Terres d'Oc

Notre territoire est classé zone de montagne et selon les communes, en zone d'intervention prioritaire ZIP ou bien zone d'action complémentaire ZAC.

Des aides individuelles et collectives peuvent être mobilisées pour favoriser votre installation .

- **Nouveau depuis le 01/10/2019 : l'ARS Occitanie propose une aide en zone de montagne de 40 000 euros**, aide forfaitaire attribuée sous condition d'exercice sur une zone de montagne et dont les communes ne sont pas classées en zone prioritaire (car ouvrant droit à des mesures d'aide),et sous condition de travail en exercice coordonné et de participation à la permanence des soins du territoire.

Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc

Hôtel de ville – 81260 BRASSAC - ☎ 05 63 74 01 29 – Fax. 05 63 74 55 80

N° Siret : 200 052 660 000 12 - Courriel : contact@hautesterresdoc.fr

<http://www.hautesterresdoc.fr/>

Il existe également des aides de **l'Assurance Maladie** qui concernent les zones d'intervention prioritaire :

- Le contrat d'aide à l'installation **CAIM** : ce contrat pour les nouveaux installés propose une aide forfaitaire avec majorations possibles, qui varie selon le nombre de jours d'activité hebdomadaire. Elle peut être de 50 000 euros pour une activité de 4 jours par exemple.
- Le contrat de stabilisation et de coordination des médecins **COSCOM** : ce contrat pour les médecins déjà installés propose une aide forfaitaire annuelle de 5 000 euros avec majorations possibles, qui prend en compte l'exercice libéral couplé à l'hôpital de proximité et l'exercice de maître de stage universitaire MSU.

Notre territoire est classé Zone de revitalisation rurale ZRR ce qui permet de bénéficier, sous certaines conditions, d'un régime temporaire d'exonérations fiscales et d'exonérations de cotisations sociales notamment une exonération d'impôt sur le revenu (totale pendant 5 ans).

Vous êtes intéressé(e) pour venir vous installer?

Vous vous questionnez sur les offres et les conditions d'accueil possibles (logement, installations...)?

Votre conjoint souhaiterait pouvoir être accompagné(e) dans sa recherche d'emploi ou son projet professionnel?

Nous sommes disponibles pour construire avec vous ce projet d'installation en Hautes Terres d'Oc.



Alors, contactez nous !

PETR Hautes Terres d'Oc

Place de l'Hôtel de ville-81260 Brassac

☎ 05 63 74 01 29

✉ contact@hautesterresdoc.fr



Département du Tarn

baptiste.laplaze@tarn.fr

Numéro Vert : 05 31 81 98 98



Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc

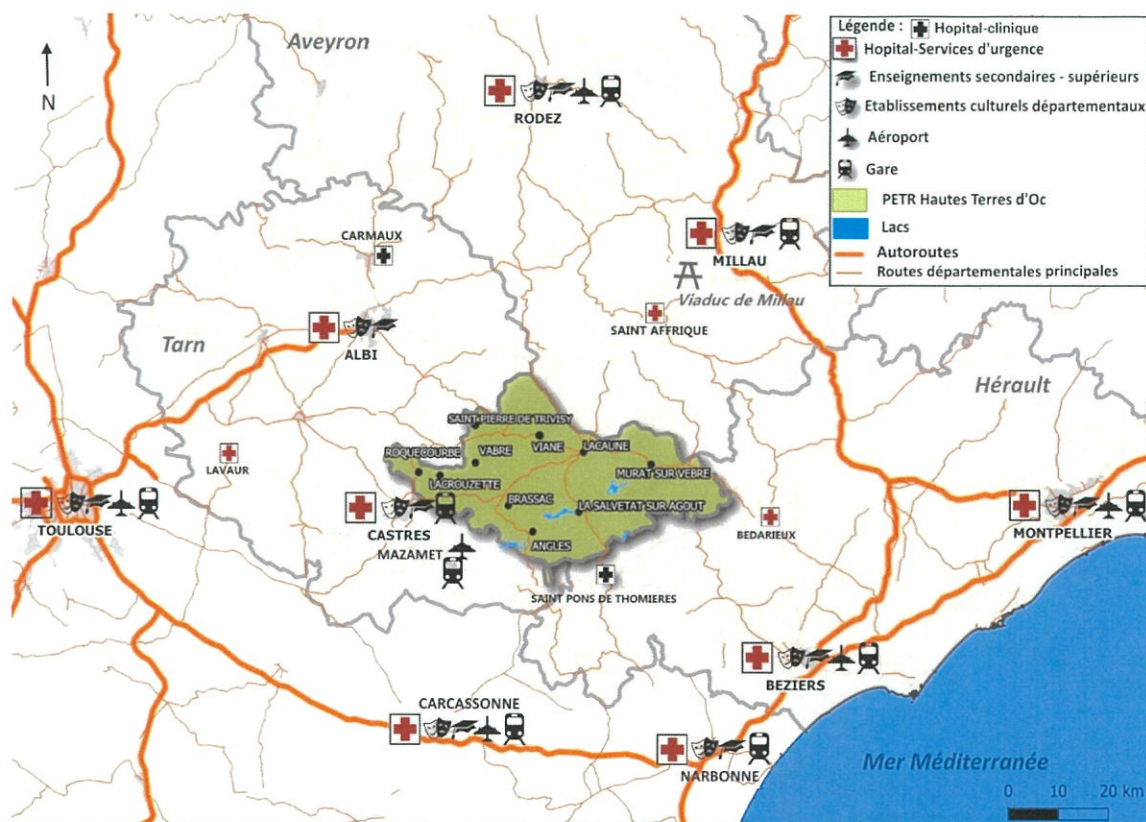
Hôtel de ville – 81260 BRASSAC - ☎ 05 63 74 01 29 – Fax. 05 63 74 55 80

N° Siret : 200 052 660 000 12 - Courriel : contact@hautesterresdoc.fr

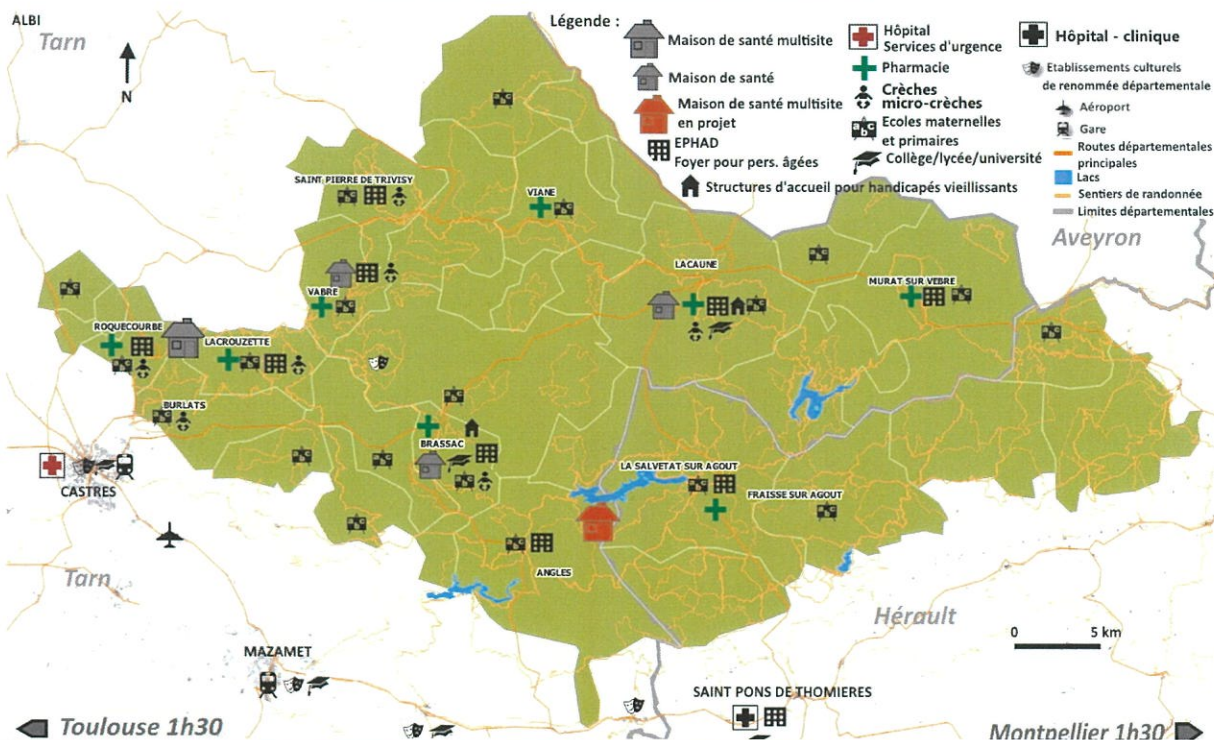
<http://www.hautesterresdoc.fr/>



Hautes Terres d'Oc en région Occitanie



Territoire des Hautes Terres d'Oc



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc

Hôtel de ville – 81260 BRASSAC - ☎ 05 63 74 01 29 – Fax. 05 63 74 55 80

N° Siret : 200 052 660 000 12 - Courriel : contact@hautesterresdoc.fr

<http://www.hautesterresdoc.fr/>